

# **Mercure dans les poissons: quelle origine pour quelle gestion ?**

Régine Maury-Brachet : ingénieur de recherche à l'université de Bordeaux

Sophie de Lavergne : chargée de mission à la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde (FDAAPPMA 33)

Entre 2012 et 2013, les sandres pêchés dans les lacs d'Hourtin-Carcans et de Lacanau ont été interdits à la consommation car ils présentaient des niveaux de contamination par le mercure supérieurs à la norme de l'OMS (0,5 mg Hg/kg). Cette contamination a soulevé de nombreuses questions auprès des acteurs locaux et administratifs (fédérations de pêches, associations de pêche, communes, Agence de l'Eau Adour Garonne, Agence Régionale de Santé, ...). Le projet CLAQH (Contamination polymétallique des Lacs Aquitains et impacts Humains) a été organisé autour de cette problématique et 6 équipes de recherche pluridisciplinaires (une par volet) ont été mobilisées en 2016 pour répondre à ce questionnement.

Ainsi dans le volet 1, des écotoxicologues étudient la répartition des métaux traces dans le biote des lacs; dans le volet 2, des microbiologistes ont pour objectif de caractériser les bactéries impliquées dans la méthylation du Hg et déterminer le lieu où se produit le méthylmercure (MeHg); dans le volet 3, des chimistes de l'environnement doivent tracer l'origine du mercure dans les poissons des lacs aquitains; dans le volet 4, des écologues ont en charge d'évaluer la couverture de la végétation aquatique pour quantifier la production de MeHg; dans le volet 5, des géochimistes ont pour but de caractériser le milieu et de déterminer le rôle du sédiment dans le cycle du Hg; et enfin dans le volet 6, des sociologues ont pour objectif d'évaluer les risques pour la santé humaine et de mettre en évidence la perception de cette contamination par le Hg de la population vivant autour des lacs.

Nos résultats doivent permettre aux acteurs de l'eau de mettre en place une politique de gestion des milieux cohérente au regard de la problématique mercure, à savoir : (1) La santé publique; (2) Le bon état écologique des lacs; (3) L'activité économique locale. De plus, ce projet CLAQH va permettre de renforcer les connaissances au niveau de la compréhension des processus de contamination des lacs aquitains. Au cours de l'année 2019, en concertation avec l'AEAG, des documents de synthèses accessibles à tous sur ces résultats finaux seront présentés au cours de réunions publiques à différents niveaux : SAGES, mairies, associations de pêche, fédérations de pêche et autres.